



## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ANNUELLE DE MILIBOO SE TIENDRA LE JEUDI 15 OCTOBRE 2020 À HUIS CLOS

**Chavanod, le 09 septembre 2020** – Compte tenu de la situation exceptionnelle de pandémie de coronavirus, le Conseil d'administration en date du 8 septembre 2020 a décidé que **l'Assemblée Générale Mixte annuelle du 15 octobre 2020 se tiendra à 14 h au siège social de la Société à huis clos**, c'est-à-dire sans que les actionnaires (et les autres personnes ayant le droit d'y assister) ne soient présents, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle conformément à l'article 4 de l'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020.

Il est précisé que l'Assemblée Générale Mixte annuelle du 15 octobre 2020 sera présidée par Monsieur Guillaume Lachenal, Président-Directeur Général. Le Conseil d'Administration de la Société a décidé que les scrutateurs seront Mesdemoiselles Sandra Avrillier et Claire Tang, actionnaires de la Société.

L'avis préalable, publié ce jour au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) et l'avis de convocation qui sera publié prochainement au BALO apporteront toutes les informations utiles sur le déroulement de l'Assemblée Générale Mixte du 15 octobre 2020 et les modalités de participation des actionnaires.

L'Assemblée Générale Mixte du 15 octobre 2020 ne sera pas retransmise (en direct ou ultérieurement) sur le site Internet de la Société. En conséquence, Miliboo attire l'attention des actionnaires sur le fait que :

- ils pourront voter préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Mixte via le formulaire de vote par correspondance ou en donnant procuration à un tiers ou au Président de l'Assemblée Générale, étant précisé que le formulaire de vote pourra être retourné par voie électronique conformément aux modalités précisées dans l'avis préalable et dans l'avis de convocation ; en revanche, le vote à distance en séance ne sera pas possible ;
- ils pourront poser des questions écrites préalablement à l'Assemblée. En revanche, aucune question ne pourra être posée pendant l'Assemblée Générale Mixte ;
- des demandes d'inscription de projets de résolutions pourront être effectuées préalablement à l'Assemblée conformément à la réglementation en vigueur mais aucune résolution nouvelle ne pourra être inscrite à l'ordre du jour pendant l'Assemblée Générale Mixte.

Miliboo sera particulièrement attentive au respect des droits des actionnaires et veillera à la qualité du dialogue actionnarial notamment via la procédure des questions écrites. Les documents qui doivent être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre de l'Assemblée Générale annuelle seront mis en ligne sur le site Internet de la Société, rubrique « Assemblée Générale » [www.miliboo-bourse.com/assemblee-generale.php](http://www.miliboo-bourse.com/assemblee-generale.php) dès le 30 septembre 2020.

Les modalités d'organisation de l'Assemblée Générale pourraient évoluer en fonction des impératifs sanitaires et des éventuels dispositifs législatifs d'urgence qui pourraient être adoptés à cet égard. Les actionnaires sont ainsi invités à consulter régulièrement la rubrique « Assemblée Générale » sur le site Internet de la Société [www.miliboo-bourse.com/assemblee-generale.php](http://www.miliboo-bourse.com/assemblee-generale.php).

#### Prochain rendez-vous :

**26 novembre 2020 (après bourse) :** Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2020-21

## A PROPOS DE MILIBOO

Créé en 2005, Miliboo est un acteur majeur de la conception et de la vente de mobilier « tendance », modulable et personnalisable sur Internet, avec la particularité de garantir une expédition sous 24 à 72h en France. Avec plus de 2 500 références essentiellement vendues sur son site [www.miliboo.com](http://www.miliboo.com) et dans ses deux « Milibootik », points de vente physiques situés à Paris et à Lyon, la société propose des gammes complètes de meubles pour toute la maison.

Miliboo contrôle l'ensemble de la chaîne de valeur : conception/design, contrôle qualité (filiale en Chine), outils logistiques, marketing et relations clients sont internalisés. Basée à Chavanod (74) et disposant d'un entrepôt à Fos-sur-Mer (13), opérée par un prestataire extérieur, la société est commercialement présente dans 8 pays d'Europe.

Miliboo et ses filiales emploient environ soixante-dix salariés. La société a réalisé 29.9 M€ de chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2019-20 (clôture au 30 avril 2020), en hausse de plus de 30% par rapport à l'exercice précédent. Les ventes sont réalisées principalement en France (86% du chiffre d'affaires) et en Europe (14% du chiffre d'affaires).

## Contacts

### **ACTUS finance & communication**

Guillaume Le Floch - Relations Investisseurs

Tél. 01 53 67 36 70

[investisseurs@miliboo.com](mailto:investisseurs@miliboo.com)

### **ACTUS finance & communication**

Serena BONI - Relations presse

Tél. 04 72 18 04 92

[sboni@actus.fr](mailto:sboni@actus.fr)